

ACTION N° 5-5

PILOTE : DIRECTION INTERMINISTÉRIELLE DE LA TRANSFORMATION PUBLIQUE

Simplifier la vie des agents publics

Objectifs

Simplifier et améliorer le cadre de travail des agents en insufflant **une nouvelle culture administrative, fondée sur la confiance et la responsabilité.**

« *Simplifions ensemble !* »

Objectifs : recueillir les propositions des agents pour lever les obstacles du quotidien, supprimer les irritants et simplifier le fonctionnement de l'administration

Méthode : lancement d'un grand appel à propositions des agents en administration centrale, dans les opérateurs et les services déconcentrés sur une plate-forme numérique

Résultats :

- 18 838 propositions rédigées par 9 654 agents
- 1,65 million de votes sur ces propositions
- 24 propositions issues des ateliers réalisés avec les agents sur 5 thématiques clés

ENGAGEMENTS PRIS

Engagements pris lors du 2^e et du 5^e CIP (octobre 2018 et février 2021) :

- **redonner du sens aux agents pour répondre à la demande exprimée dans le cadre de la consultation « Simplifions ensemble »**
- **mieux associer les agents à la prise de décision et au suivi des réformes**
- **rendre la prise de décision plus rapide et plus fluide grâce à une administration « zéro papier »**

BILAN À DATE

Propositions faites au Premier ministre en novembre 2019 :

- **mettre le principe de confiance au cœur des relations entre les agents et leurs managers** (donner plus d'autonomie aux agents, engager une transformation de la culture managériale, valoriser les initiatives)
- **simplifier l'environnement de travail des agents** et adapter les outils informatiques
- **simplifier et dématérialiser les procédures internes**, notamment en matière budgétaire et ressources humaines
- **replacer les agents au cœur de l'action publique** (renforcer la communication interne, mieux associer les agents aux réformes, redonner du sens à leur travail).

La DINUM et la DGAFP ont conduit de nombreux travaux répondant aux besoins exprimés par les agents lors de la consultation « Simplifions ensemble ! » :

- projet Mentor, plate-forme interministérielle de formation à distance
- projet AgentConnect qui permettra aux agents de se connecter à leurs applications avec un identifiant unique
- dossier numérique de l'agent qui permettra à l'agent d'accéder aux informations disponibles sur sa carrière, sa retraite, etc.
- projet Datapedia qui facilitera l'échange de données entre administrations
- sac à dos numérique de l'agent pour faciliter le télétravail (cf. fiche dédiée)
- projet GreenTech pour un numérique écoresponsable





Un exemple d'accompagnement dans le cadre de l'administration « zéro papier » : la direction générale des entreprises



La DITP a accompagné la DGE entre mai et juillet 2021 sur l'analyse de son offre en matière d'outils collaboratifs et d'usages liés, avec un focus sur le parapheur électronique, dans le cadre la transformation en cours à la DGE vers un mode projet renforcé :

- analyse de l'offre actuelle en matière d'outils collaboratifs, de sa couverture des besoins fonctionnels et des usages associés
- description de cas d'usage types pour le parapheur électronique autour des notes ministre notamment
- plan de transformation développant particulièrement les axes de conduite de changement et de communication pour ancrer durablement les usages collaboratifs dans les modes de faire.



Ateliers collaboratifs avec les agents des services publics

L'esprit des propositions faites par les agents se retrouve également dans plusieurs réalisations, par exemple :

- en matière de gestion budgétaire et comptable, le recentrage des contrôles budgétaires sur les actes à enjeux (cf. fiche dédiée)
- en matière de facilitation du travail à distance, production par la DITP et la DGAFP du guide « Télétravail et travail en présentiel » destiné à accompagner et outiller agents et managers (cf. fiche dédiée)
- en matière de déconcentration RH, avec la création d'une boîte fonctionnelle à destination de l'échelon déconcentré (cf. fiche dédiée).

Lancement de l'appui aux administrations dans le cadre de la démarche « administration zéro papier » :

Les administrations disposent de processus internes consolidés au fil des ans souvent très lourds et dont le sens finit par être perdu pour les agents (multiples échelons de visas et de validation, etc.). Ces processus sont encore fortement dépendants de circuits papier (courriers, parapheurs,...). Il s'agit d'accélérer des modes de fonctionnement « 0 papier » au sein des administrations, en travaillant sur trois axes :

- évolution des organisations, pour mieux prendre en compte les attentes des agents, faire confiance, déléguer et simplifier les circuits de décision et de validation
- évolution des processus métier, pour rechercher davantage de simplicité, sécurité et rapidité, et améliorer ainsi la performance de l'action publique
- évolution des outils, pour numériser des processus de bout en bout, et pouvoir travailler de manière nomade en limitant les archives et documents papier.



Le guide Zéro papier

Création d'un « accélérateur de la dématérialisation » pour accompagner les administrations dans leurs démarches de modernisation de leurs processus internes. La DITP assure la cohérence méthodologique et l'atteinte des résultats.